



Au-delà de l'électrification : le gaz vert, un impératif

Dans un contexte mondial marqué par les tensions sur les ressources énergétiques, la CFE Énergies affirme que l'avenir énergétique de la France ne peut se limiter à l'électrification. Le développement des gaz bas-carbone est une nécessité pour garantir la souveraineté énergétique et atteindre les objectifs de décarbonation.

UN CONTEXTE MONDIAL INSTABLE, UNE ÉLECTRIFICATION INSUFFISANTE

Les récentes déclarations du directeur de l'Agence Internationale de l'Énergie soulignent la fragilité des approvisionnements en énergies fossiles importées, exacerbée par la crise au Moyen-Orient. Si la CFE Énergies reconnaît l'importance du plan gouvernemental d'électrification des usages, elle souligne que cette stratégie ne peut répondre à elle seule aux enjeux de souveraineté et de décarbonation, notamment en raison des difficultés à électrifier certains usages et des incertitudes quant à son acceptabilité sociale et économique.

LE GAZ VERT, UN ATOUT STRATÉGIQUE POUR LA FRANCE

Pour la CFE Énergies, il est impératif de développer massivement les capacités domestiques de production de gaz bas-carbone, en complément de l'électrification. L'accélération du développement du biométhane et des autres gaz renouvelables et bas-carbone doit devenir une priorité nationale, en s'appuyant sur les infrastructures existantes construites par les gaziers depuis 1946. Ces filières offrent des perspectives de développement territorial, de valorisation des déchets et de création d'emplois non délocalisables, tout en réduisant la dépendance aux importations, en limitant l'exposition aux chocs géopolitiques, en contribuant à stabiliser les coûts d'approvisionnement et en participant aux objectifs climatiques.

UN APPEL À UNE VISION ÉNERGÉTIQUE ÉLARGIE

La CFE Énergies appelle le Premier Ministre à ne pas assimiler les gaz verts aux énergies fossiles importées et à rester fidèle à l'esprit de la PPE3. Elle dénonce également les fondements du volontarisme gouvernemental en matière d'électrification, qui traduisent une approche incomplète des enjeux énergétiques. *La souveraineté énergétique de la France ne se décrète pas : elle se construit dans la diversification, la production domestique et la mobilisation de tous les leviers bas-carbone*", déclare Alexandre Grillat, Secrétaire Général de la CFE Énergies.

[Retrouvez ici la position détaillée de la CFE Énergies](#)

La CFE Énergies est une Fédération syndicale représentant les cadres et les agents de maîtrise au sein de la branche professionnelle des Industries Électriques et Gazières (IEG). Créée en 1938, elle est aujourd'hui la 2^{ème} organisation syndicale de la branche des IEG et 1^{ère} au sein d'EDF. Elle est affiliée à la Confédération CFE-CGC. Elle défend les intérêts de ses adhérents et participe activement au débat sur l'avenir de l'énergie en France.